

Nouvel épisode de pollution photochimique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

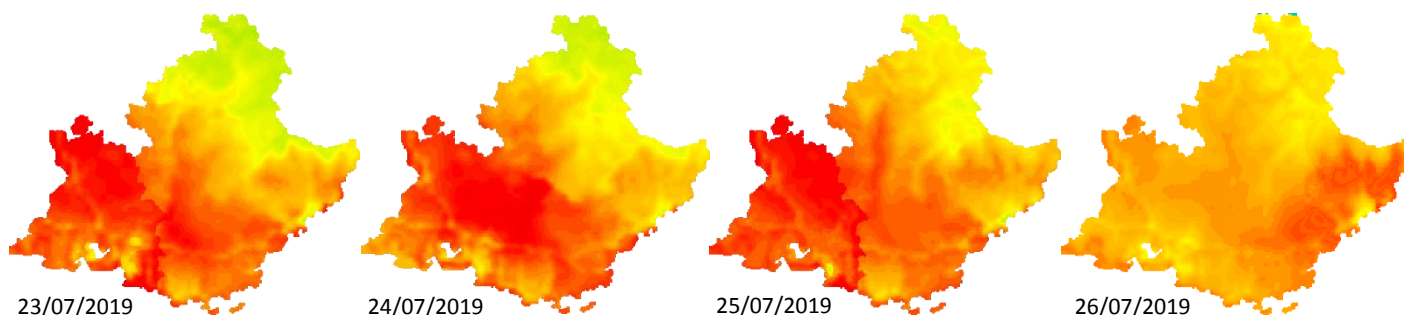
Cette semaine, le retour de la canicule annoncé par Météo France a favorisé la formation d'ozone et de particules fines dans la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans ce contexte, AtmoSud rappelle les bons gestes à suivre pour la préservation de la qualité de l'air mais également pour la protection des populations.

L'épisode de pollution en cours

Avec un fort ensoleillement et la remontée d'air chaud et sec en provenance du Sud, les concentrations en ozone sont en augmentation. Demain, la qualité de l'air devrait continuer à se dégrader, avec des zones en dépassement des seuils règlementaires.

En ce moment, la procédure préfectorale d'alerte niveau 1 est active dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. Demain, ce dispositif devrait passer en niveau 2 d'alerte.

Cartes des niveaux maximum horaires en ozone sur une journée



Les zones en rouge illustrent le dépassement du seuil d'information des populations ($180 \mu\text{g}/\text{m}^3$ par heure)

Qu'est-ce que la pollution photochimique ?

Le soleil, la chaleur et les vents modérés provoquent la transformation des polluants dits « primaires » en une pollution secondaire, dite « photochimique ». Le traceur principal de cette pollution est l'ozone, mais il est accompagné d'autres polluants comme les particules ultra-fines (PUF). Cette pollution photochimique vient s'ajouter à la pollution locale habituellement présente.

Tous concernés

En période d'épisode de pollution, les automobilistes, le secteur industriel et le secteur des transports routiers sont concernés par des mesures restrictives pour limiter les émissions de polluants à la base de la création de l'ozone.

Les bons gestes au quotidien

Je protège ma santé



Je privilégie les sorties brèves



Je préfère sortir avant 13 h ou après 20 h



Je reporte les activités qui demandent le plus d'effort



Gêne respiratoire ? Je prends conseil auprès de mon médecin

J'agis pour mon air



J'utilise les modes doux, les transports en commun, le covoiturage



J'abaisse ma vitesse de 20 km/h (à partir de 90 km/h)

L'information au service de l'action

Pour tout savoir sur la qualité de l'air et suivre les alertes info :

www.atmosud.org

www.twitter.com/AtmoSud

A propos d'AtmoSud

AtmoSud est l'observatoire indépendant de **Surveillance de la Qualité de l'Air en Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Cet observatoire, agréé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, est une structure associative regroupant 4 collèges d'acteurs. AtmoSud est membre de la fédération Atmo France.

AtmoSud a pour mission **d'évaluer l'exposition de la population aux polluants atmosphériques, informer les populations** sur la qualité de l'air au quotidien et en cas de pics de pollution, et **de les sensibiliser** aux comportements qui permettent de la préserver, **d'accompagner les acteurs des territoires** (services de l'État, collectivités, industriels) dans les actions visant à préserver et améliorer la qualité de l'air dans une approche intégrée air/climat/énergie/santé.

Pour plus d'informations,

consultez notre site internet : www.atmosud.org



Contact presse : **Sébastien Mathiot 06 19 19 18 65** sebastien.mathiot@atmosud.org – www.atmosud.org

contact.air@atmosud.org

www.atmosud.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
37 bis, avenue Henri Matisse
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00